

N° 3

mars
2013

Les droits en actions

DANS LES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS



Ville amie des enfants



Département ami des enfants





© Ville de Besançon



© Ville de Besançon - Les Cours

20 NOVEMBRE 2012
Journée internationale
des droits de l'enfant
aux couleurs de l'UNICEF
dans les Villes amies
des enfants.



© Ville de Lille



© Ville de Nancy

Entendons ces 100 000 voix



SOMMAIRE

Le réseau Ami des enfants en France

p. 4 à 5

L'animation du réseau

p. 6 à 11

Les Départements amis des enfants
et leurs bonnes pratiques

p. 12 à 15

Carte du réseau national
des Collectivités amies des enfants

p. 16 à 17

Les bonnes pratiques et les innovations
dans les Villes amies des enfants :
14 fiches projets à découvrir pour partager
les expériences du réseau

p. 18 à 30

La participation citoyenne est l'une de nos priorités pour cette année 2013. Avec près de 100 000 enfants, jeunes et adultes participants, la consultation nationale lancée auprès des 6-18 ans suscite un engouement au-delà de nos espérances auprès des collectivités du réseau.

Nous devons ensemble analyser ce que les enfants et les jeunes ont à nous dire. Sur la compréhension qu'ils ont de leurs droits et de l'exercice de ceux-ci.

L'implication des enfants et des jeunes dans la vie de leur territoire reste primordiale. Et à ce titre, il en va de notre responsabilité de partager et démultiplier l'ensemble des innovations que nous portons.

Dans le cadre des conventions de partenariat qui nous lient, nous nous accordons en effet à défendre que les droits de l'enfant n'ont de sens que s'ils sont exercés réellement.

Dans un contexte socio-économique mettant chaque jour en péril l'équilibre de milliers d'enfants, les collectivités locales ont un rôle à jouer. Notre vigilance redouble donc et notre partenariat s'enrichit d'un instrument de mesure qui deviendra assurément un outil au service des politiques publiques nationales et locales de l'enfance et de la jeunesse.

La consultation doit aussi être entendue comme un questionnement de notre professionnalisme d'agents publics et de bénévoles investis. Il va falloir assimiler ses conclusions et ajuster les exigences de notre réseau en conséquence.

L'innovation locale en faveur des droits de l'enfant est aujourd'hui portée par 231 villes et quatre départements amis des enfants. C'est au prix de cette mobilisation commune que nous arriverons à lutter, au quotidien, contre les inégalités et à offrir à chaque enfant ou jeune un environnement respectueux de ses besoins et de ses attentes.

Michèle Barzach

Présidente de l'UNICEF France

Jacques Pélissard

Président de l'Association des maires de France

Claudy Lebreton

Président de l'Assemblée des Départements de France

OURS

Directrice de la publication . Michèle Barzach, Présidente
Responsable de la rédaction . Bénédicte Jeannerod
Coordination éditoriale . Julie Zerlauth-Discic
Rédaction . Nathalie Spinga et Julie Zerlauth-Discic
Conception graphique et illustrations . despetitspois.net
Iconographie . voir détails des crédits photos
Photo de couverture . UNICEF/CFU 2012/Lorea Marchand
Impression . Estimprim
Tirage 5000 exemplaires

Dépôt légal : mars 2013





© UNICEF/CFU 2012 / Momin

LE RÉSEAU

LES DROITS EN ACTIONS DANS LES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS

AMI DES ENFANTS

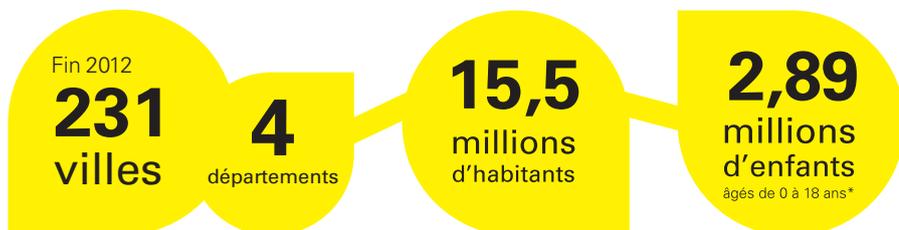
Qu'est-ce qu'une collectivité amie des enfants ?



Une collectivité amie des enfants est une collectivité qui fait plus et mieux pour l'enfance.

Aujourd'hui, Villes et Départements peuvent être partenaires de l'UNICEF France. Ils deviennent alors Ville ou Département ami des enfants. Sous l'égide de la Convention internationale des droits de l'enfant, ces initiatives ont pour objectif de servir la cause des enfants avec le soutien dynamique des collectivités. Celles-ci font plus et mieux pour l'enfance en allant au-delà des compétences légales qui leur sont assignées. Créé par l'UNICEF France et l'Association des maires de France en 2002, le réseau des Villes amies des enfants réunit, fin 2012, 231 villes. L'initiative Département ami

**+ 9 Villes et
2 Départements**
dans le réseau
en 2012



- Boulogne-Billancourt** (92)
- Gentilly** (94)
- Gravelines** (59)
- Ivry-sur-Seine** (94)
- Lèves** (28)
- Oyonnax** (01)
- Saint-Leu-la-Forêt** (95)
- Sainte-Savine** (10)
- Savigny-le-Temple** (77)

- le Conseil général du Val de Marne** (94)
- le Conseil général des Hautes-Alpes** (05)

des enfants encouragée par l'UNICEF France et l'Assemblée des Départements de France depuis 2010 accueille, elle, quatre Conseils généraux à ce jour.

Ces collectivités se caractérisent par la qualité de leurs initiatives et projets dans la vie quotidienne des enfants et des jeunes. Elles innovent par l'existence et le développement d'une démarche de participation et d'écoute et la promotion d'un esprit de solidarité internationale. Elles proposent des initiatives pour promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant ainsi qu'un plan d'actions annuel avec l'UNICEF France.

Une nouvelle convention avec l'Assemblée des Départements de France

Le 14 juin 2012, Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des Départements de France et Michèle Barzach, présidente de l'UNICEF France ont signé une nouvelle convention de partenariat, afin de promouvoir et d'encourager la démarche « Département ami des enfants ».

Une nouvelle convention lie l'UNICEF France à l'Assemblée des Départements de France (ADF). Elle propose un engagement des assemblées départementales dans le réseau des collectivités territoriales amies des enfants. Deux Départements avaient déjà rejoint le réseau : la Seine-et-Marne en 2010 et le Doubs en 2011. Grâce à cette nouvelle convention, les départements du Val de Marne et des Hautes-Alpes ont confirmé leur engagement auprès de l'UNICEF France et ont reçu leur titre en 2012. Pourquoi l'UNICEF France avait-il intérêt à se rapprocher de la sorte de ces collectivités territoriales ? Les départements, de part leurs compétences légales étendues pour l'enfance et la famille, sont des acteurs de proximité

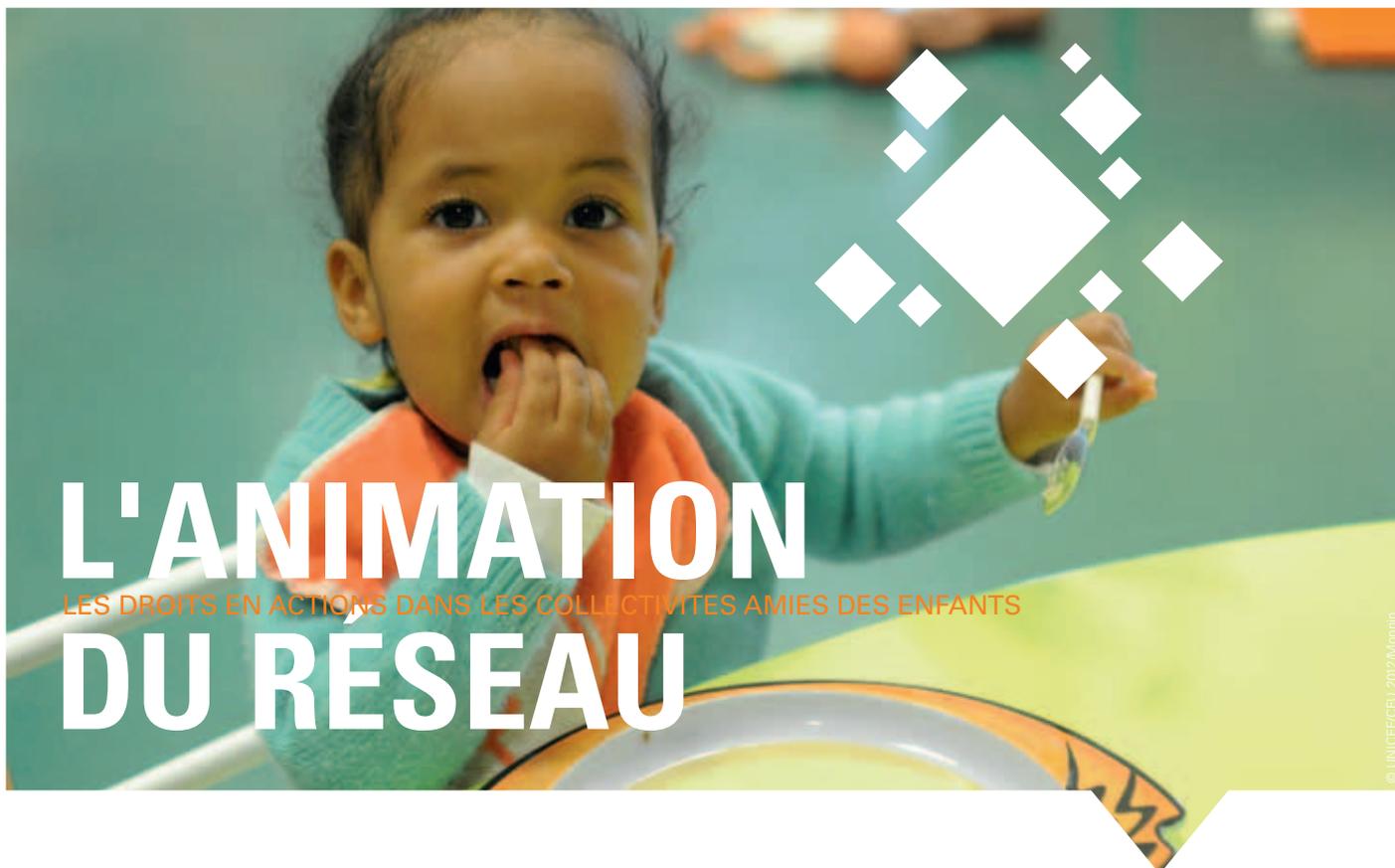
de premier plan pour promouvoir et faire respecter les droits des enfants. Dans ce cadre, les « Départements amis des enfants » font résolument le choix de s'engager et de mettre en œuvre des politiques locales innovantes. Michèle Barzach s'est « réjouit de cette collaboration offrant de nouvelles perspectives pour la mise en œuvre de la Convention Internationale des droits de l'enfant sur le territoire national et dans le monde. Aujourd'hui, en France, 2,89 millions d'enfants vivent dans une

collectivité amie des enfants, ce qui représente une richesse formidable. »

Ce partenariat sera un « moyen d'aller encore plus loin. » De son côté, Claudy Lebreton a souhaité « que les départements de France s'engagent aux côtés de l'UNICEF, pour faire vivre, en France comme dans le monde, un modèle intégrant les droits de l'enfant dans les politiques territoriales mais aussi pour appuyer les interventions d'urgence de l'UNICEF, dans le cadre de leurs politiques de coopération décentralisée. »

Les départements, sont des acteurs de proximité de premier plan pour promouvoir et faire respecter les droits des enfants.





L'ANIMATION DU RÉSEAU

LES DROITS EN ACTIONS DANS LES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS

© UNICEF/CFU 2012/Mommi

TÉMOIGNAGES

Ces bonnes pratiques qu'on vous envie

Le réseau des collectivités amies des enfants françaises n'en finit pas d'attirer les regards. Mais c'est pour la bonne cause : celle des droits de l'enfant et de leur application au niveau local.

L'UNICEF France ne cesse de se faire l'écho des bonnes pratiques développées au sein du réseau dans le cadre de rencontres nationales ou internationales ayant pour objectif d'améliorer la situation des enfants et l'effectivité de l'exercice de leurs droits.

En juin 2012, c'est l'UNICEF Hongrie qui invitait l'UNICEF France à témoigner des actions menées dans le domaine de la santé publique. Les expériences de Stains (93) et des Ateliers Santé Ville de la Ville de Paris (75) y avaient été particulièrement remarquées. En octobre 2012, c'est la Ville de Zagreb en Croatie qui accueillait

S'appuyer sur des expériences concrètes et efficaces de politiques locales.

la rencontre « Child in the City » regroupant élus, techniciens et universitaires européens sur le thème de la participation citoyenne, de la santé et du jeu dans la ville. Mais l'intérêt pour

les actions menées par les collectivités locales est également très national. L'UNICEF France a notamment participé aux ateliers de préparation à la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale organisée

les 10 et 11 décembre dernier par le gouvernement. Il a aussi apporté sa contribution aux travaux *Au tour des parents* menés par le Ministère de la famille sur l'accueil

de la petite enfance et la parentalité. Là encore, les expériences des collectivités ont attiré tous les regards et appellent bon nombre de questionnements pour envisager de les montrer en exemple et, pourquoi pas, de les dupliquer à grande échelle.

De son côté, l'UNICEF France a confirmé y « *contribuer activement en s'appuyant sur des expériences concrètes et efficaces de politiques locales développées dans le cadre du réseau de ses Villes amies des enfants.* »

+ Retrouvez les bonnes pratiques des collectivités sur www.villeamiedesenfants.fr

RETOUR SUR 2012

9^e rencontre annuelle des Collectivités amies des enfants

Le 14 mars 2012, 115 Villes, deux Départements amis des enfants et 50 Comités départementaux de l'UNICEF ont échangé sur le thème « Agir pour et avec les enfants ».

La 9^e rencontre annuelle des Collectivités amies des enfants organisée dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Paris avait pour ambition de présenter des exemples de pratiques locales innovantes en France et dans le monde permettant de faire progresser l'effectivité de l'exercice des droits de l'enfant dans la ville. Marquée par le dixième anniversaire du réseau, cette journée a été particulièrement riche de la qualité des intervenants et des échanges qui ont pu s'établir avec l'assemblée. Catherine Dolto, pédiatre et haptothérapeute, s'est faite l'ambassadrice du bien-être nécessaire de l'enfant et a captivé les professionnels présents par la clarté et la pertinence de ses propos. Dans la seconde partie des débats, c'est Jacqueline Costa-Lascoux, juriste, psycho-sociologue et directrice de recherche au CNRS qui su convaincre l'auditoire de l'apport fondamental de la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans la vie de la collectivité. Des représentants d'UNICEF Russie et

Maroc ont également fait part de leurs expériences locales dans ces domaines. Au sein des tables rondes, les collectivités ont présenté leurs innovations et les solutions trouvées localement pour que l'enfant se sente bien et se construise en adulte citoyen.

Ce nécessaire bien-être

Par des dispositifs simples et efficaces dans les domaines de la santé, l'alimentation, la parentalité et la protection des enfants, elles contribuent grandement au bien-être quotidien des enfants. Toutefois, malgré ces dispositifs, l'enfant reste souvent une victime silencieuse de l'exclusion ou des mauvais traitements. Là encore, la collectivité doit jouer un rôle essentiel pour lui assurer un accès à des services de base et à l'exercice de ses droits fondamentaux. Quelques exemples ont pu être exposés : l'unité d'accueil des mineurs victimes de violence à Beauvais (60), le parcours d'enseignement adapté aux enfants des gens du voyage de

Landivisiau (29) ou la protection apportée aux adolescents très fragilisés par le Conseil général de Seine et Marne (77).

La journée d'échanges s'est poursuivie sur le thème de la participation citoyenne, autre opportunité que les collectivités doivent saisir pour engager l'enfant et le jeune dans la vie de la cité et lui ouvrir des horizons nouveaux.

Donnez la parole à l'enfant

De quoi un enfant a-t-il besoin pour se sentir entendu et impliqué dans la vie de la cité ? Pour beaucoup, cela passe par la reconnaissance des jeunes, par les adultes, dans une relation de réciprocité qui fait exister chacun dans le regard de l'autre à la place qui lui est attribuée et reconnue. Les initiatives menées par le Conseil général du Doubs (25), Saint-Avé (56) et Saint-Jean-de-Monts (85) ont témoigné d'un dialogue constructif entre les jeunes, les élus et les services municipaux.

[Retrouvez les Actes de la 9^e rencontre sur
www.villeamiedesenfants.fr](http://www.villeamiedesenfants.fr)

« Nous transmettons
à ceux qui nous
suivent la capacité
de nous dépasser. »
Catherine Dolto



SONDAGE

Net progrès de l'innovation en 2012

Les résultats du sondage 2012 réalisé auprès des Villes amies des enfants marquent une nette progression de l'innovation en faveur des enfants et de leurs droits.



qui traduit l'engagement croissant de chacun puisqu'elles étaient 68 en 2011 et 52 en 2010. Petit tour d'horizon des résultats.

Un partenariat entre les Comités et les Villes amies très actif

Les Villes œuvrent de manière très concrète avec l'UNICEF en local dès lors qu'elles intègrent le réseau. 90% déclarent associer les comités

90%
des Villes amies
associent l'UNICEF
aux manifestations en
lien avec l'enfance
et la jeunesse.

départementaux aux manifestations municipales touchant l'enfance et la jeunesse, 67% les associent à la définition et à la mise en œuvre du programme d'actions Ville amie des enfants et 51% les convient à des cercles de réflexions sur

l'enfance dans la ville. 72% disent également faciliter les actions de plaidoyer de l'UNICEF en priorité dans les écoles et les structures d'accueil enfance et jeunesse.

82 villes ont participé entre mars et avril 2012 au sondage permettant de faire un point d'étape sur le réseau Ville amie des enfants. Un chiffre encourageant

UN NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ AU RÉSEAU EN 2013

Créé en 2006, le site dédié aux Villes amies des enfants va faire peau neuve en 2013 pour mieux répondre aux besoins des Collectivités membres du réseau. La refonte du site doit en effet permettre de faire évoluer un outil reconnu mais sous-utilisé. 95% des Villes interrogées en mars 2012 connaissent le site collaboratif dédié à la démarche Ville amie des enfants. Elles reconnaissent son efficacité pour connaître l'étendue et les actualités du réseau, ainsi que les bonnes pratiques des Villes. Le site est un mode d'accès privilégié aux informations et aux actualités du réseau. Toutefois, seulement 10% l'utilisent dans une démarche d'échanges de bonnes pratiques,

Le programme d'action, l'outil pour faire avancer les droits de l'enfant

En augmentation par rapport à 2010 et 2011, 32% des Villes amies ont officiellement adopté le programme d'actions Ville amie des enfants et 45% y travaillent activement.

Cette feuille de route permet de renforcer les actions de promotion sur les droits de l'enfant (84%), favorise la planification d'actions innovantes et la mise en place d'une organisation transversale au sein de la ville pour toute question touchant l'enfance et la jeunesse (79%), renforce et planifie le partenariat local avec l'UNICEF (78%) et permet de développer l'information et la visibilité sur la démarche « amie des enfants » dans les différents supports de communication de la ville (67%).

La mise en place d'un dispositif interservices au sein de la ville pour les questions touchant l'enfance et la jeunesse est la meilleure progression observée.

Les enjeux pour le renforcement de la CIDE

La précarité et l'exclusion arrivent en tête des principaux enjeux auxquels les villes sont confrontées pour le renforcement de l'exercice des droits de l'enfant sur leur territoire. Suivent de près l'égalité d'accès aux services de base, l'écoute des besoins spécifiques des enfants et les discriminations.

Globalement, on observe que les Villes ayant répondu à l'enquête trois années de suite affichent une évolution très favorable de leurs performances sur l'ensemble des questions (+10% en un an).

ce qui devrait constituer sa raison d'être. L'arrivée, depuis 2010, des Départements amis des enfants nécessite également d'identifier le site comme celui du réseau des Collectivités amies des enfants. C'est un site mieux organisé avec une mise en valeur des retours d'expériences et des outils clefs en main qui sera mis en ligne au 4^e trimestre 2013.

De nouvelles fonctionnalités seront proposées dont une carte interactive du réseau, un moteur de recherche multicritères et de nouvelles rubriques. Le site gagnera donc en ergonomie et sera intégré à la structure du site internet d'UNICEF France.



SÉMINAIRE VILLE AMIE DES ENFANTS

Objectif 2014

Le Comité de suivi Ville amie des enfants se réunit depuis octobre 2012 sous forme de séminaire et d'ateliers thématiques. Élus, agents territoriaux et bénévoles des Comités départementaux de l'UNICEF réfléchissent à l'émergence d'un modèle nouveau des Villes amies des enfants après 2014.

Après les élections municipales de 2014, toutes les villes prétendront au renouvellement de leur titre Ville amie des enfants. Il a donc été décidé d'engager, dès aujourd'hui, une co-élaboration

avec tous les acteurs du réseau (Villes, Départements, UNICEF France) d'un nouveau modèle des Collectivités amies des enfants. En toile de fond du projet, les préceptes qui guident l'action de

Concevoir et engager un nouveau modèle des Villes amies des enfants.

l'UNICEF en France et dans le monde : l'égalité d'accès, la lutte contre la pauvreté et les exclusions, la participation citoyenne des enfants et des jeunes... Six ateliers ont été constitués répondant chacun à des objectifs différents, mais avec l'ambition unique de renforcer la démarche, de la densifier et surtout de l'adapter aux réalités territoriales actuelles et aux ambitions de l'UNICEF France. La démarche est nouvelle, innovante et répond également à des urgences clairement identifiées : la mise en place d'actions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la promotion de nouvelles formes de participation citoyenne des jeunes, la gestion des changements induits par l'évolution de l'intercommunalité, la création d'outils nouveaux pour communiquer avec les enfants, les élus, les agents territoriaux et les bénévoles et enfin, le renforcement du partenariat entre l'UNICEF et la collectivité. Un certain nombre de préconisations ont été présentées aux termes des premières journées d'octobre 2012. La démarche se poursuit en mai et septembre 2013.

RENCONTRES LOCALES

Privilégier les échanges départementaux

Pour mieux partager les innovations des collectivités, les réunions à l'échelon du département sont désormais la règle. En effet, le réseau des collectivités amies des enfants est vivant. Loin de regrouper des villes et départements se reposant sur leurs lauriers, il est riche du partage et des échanges que les comités départementaux de l'UNICEF France parviennent à insuffler grâce à l'organisation de rencontres entre collectivités d'un même territoire. Le partenariat prend alors tout son sens et les bonnes pratiques se découvrent et se dupliquent. Les dix Villes amies des enfants de Seine-Maritime (76) ont ainsi pris l'habitude de se retrouver chaque année, depuis 2006, avec le Comité départemental UNICEF. Réunis en 2012 à Darnétal pour convenir d'actions communes, les représentants des Villes et les béné-



voles de l'UNICEF ont activement échangé sur les outils et les bonnes pratiques développés par chacun. Même thématique à Saint-Sébastien-sur-Loire (44), qui a rassemblé les quatre Villes amies de Loire Atlantique et le Comité UNICEF. Les cinq Villes amies du Morbihan et le Comité UNICEF se sont rassemblés, à Ploemeur, sur le thème de la participation des enfants et des jeunes. Même démarche pour le Comité UNICEF du Val de Marne (94) et ses 14 Villes amies. Dans le Nord (59), les enfants et les élus des neuf Villes amies se sont retrouvés sur le thème de l'écocitoyenneté. Enfin, Montbéliard (25) a accueilli la première rencontre des Villes et du Département amis des enfants du Doubs sur le thème du handicap.

CONSULTATION NATIONALE DES 6-18 ANS

100 000 participants pour la première édition 2013 !

70 Villes amies des enfants, réparties sur 44 départements, vont participer à la consultation nationale des 6-18 ans lancée par l'UNICEF France. Ces collectivités se sont engagées à consulter près de 100 000 enfants, jeunes et adultes sur la réalité de l'exercice des droits de l'enfant en France.



nouveaux, mais surtout une manière d'aller plus loin dans l'écoute des enfants et des jeunes. Si les plus concernés par une situation sont ceux qui la vivent et ceux qui en sont témoins, consulter les enfants, les jeunes et leur entourage prend donc tout son sens. L'initiative permettra de faire un état des lieux, de mettre en lumière des pratiques locales innovantes et mais aussi de trouver des pistes de solutions pour faire progresser l'application des droits de l'enfant en France.

Un rapport national le 20 novembre

Un rapport de restitution des résultats sera publié le 20 novembre 2013, Journée internationale des droits de l'enfant. La consultation a vocation à être reconduite année après année. Les différentes conclusions annuelles enrichiront le rapport de l'UNICEF France au Comité des Droits de l'enfant des Nations Unies à Genève lors de la prochaine audition de la France. Enfin, pour les collectivités, cette consultation sera un instrument de mesure fort de la mise en œuvre des politiques locales. Un site Internet dédié, www.jeparledemesdroits.fr, a été conçu pour l'occasion et complètera les ateliers mis en place dans les collectivités grâce aux questionnaires papier au sein des centres de loisirs, pendant les temps périscolaires, à l'école, au collège, au lycée... Les adultes sont également invités à répondre. La consultation propose, en effet, une « enquête miroir » en offrant aux parents et à l'entourage professionnel des enfants des jeunes la possibilité de donner leur avis sur les mêmes questions.



Les collectivités amies des enfants ont massivement adhéré à la proposition de l'UNICEF France de participer à la consultation nationale des 6-18 ans sur la perception qu'ils ont de l'exercice de leurs droits. 70 se sont mobilisées pour recueillir l'avis des 6-18 ans et de leur entourage. À travers une centaine de questions, 100 000 enfants, jeunes et adultes auront à livrer leur perception sur l'exercice quotidien des droits de l'enfant dans les domaines de la santé, de la culture, des loisirs, de l'éducation,

de la sécurité, mais aussi en termes de protection, d'égalité ou de discriminations. Le succès est au rendez-vous et prouve, s'il en était encore besoin, que la démarche correspond à de véritables préoccupations des élus locaux : participation citoyenne des enfants et des jeunes, accès aux services essentiels, politiques locales favorables à l'enfance et à la jeunesse... La démarche est donc aussi importante que le résultat lui-même. En effet, grâce à cette étude, l'UNICEF France encourage l'utilisation d'outils

+ Rendez-vous sur www.villeamiedesenfants.fr et www.jeparledemesdroits.fr

10^e rencontre sur le thème de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté des enfants

La 10^e rencontre annuelle des Villes et Départements amis des enfants se tient le 27 mars 2013 dans les salons de la Mairie de Paris. Une occasion d'échanger sur la thématique : « Combattre l'exclusion et la pauvreté des enfants : quel rôle pour les Collectivités » ?

Rendez-vous est donné le 27 mars 2013 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris pour partager les actions particulièrement innovantes menées par les Collectivités amies des enfants. Actualité oblige, l'UNICEF France a choisi pour thème de cet événement national : « Combattre l'exclusion et la pauvreté des enfants, quel rôle pour les collectivités ? ». L'enfant ou le jeune est, en effet, bien souvent la première victime de la situation de précarité que vivent ses parents. Ses accès à la santé ou même à l'éducation sont très vite mis à mal. Il est également particulièrement exclu d'activités simples et pourtant

essentielles à son bon développement : le jeu, la culture, les loisirs... Toutefois, la notion d'exclusion sociale ne saurait se résumer à une situation financière difficile : un enfant porteur de handicap, issu d'une communauté minoritaire ou encore en difficulté par rapport à la langue sera très vite exclu d'un système au sein duquel il doit pourtant être amené à évoluer pour bien grandir et préparer sa vie d'adulte. Par leurs compétences légales et grâce à des choix politiques

La rencontre annuelle est un échantillonnage de la richesse du réseau.

spécifiques, les collectivités amies des enfants se donnent aujourd'hui les moyens de relever ces défis sur leurs territoires. La rencontre annuelle est une opportunité pour le partager.

TABLES RONDES ET CONFÉRENCES

Trois tables rondes sont organisées le 27 mars sous l'angle particulier de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté en s'appuyant sur trois droits fondamentaux des enfants : le droit à la santé, le droit aux jeux et aux loisirs et le droit à l'inclusion sociale du petit enfant. Comme l'an passé, la journée est ponctuée par des interventions d'experts et de spécialistes pour apporter des éclairages nouveaux et des pistes de réflexions.

Ces échanges ne constituent qu'un échantillonnage de la richesse que constitue le réseau des collectivités amies des enfants aujourd'hui. Il est pour autant indispensable, par tous les moyens qui nous sont offerts, de partager autant que faire se peut la place remarquable que les collectivités accordent à l'enfant et aux jeunes dans leurs politiques publiques.





© UNICEF/CFU 2012/Lorea Marchand

“ Nous agissons pour le bien-être des enfants et avons confiance en la jeunesse, ”

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN FAVIER,
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL DE MARNE (94)



Pourquoi avez-vous souhaité que le département du Val de Marne devienne Département ami des enfants ?

Le Département du Val de Marne a toujours œuvré et innové en faveur de la promotion des droits de l'enfant au titre de ses compétences obligatoires ou dans le cadre de ses politiques volontaristes. Convaincus que la toute petite enfance, l'enfance et l'adolescence nécessitent une attention soutenue et des efforts spécifiques, notre collectivité a largement développé ses politiques de prévention pour combattre les inégalités sociales et territoriales en renforçant les actions éducatives, sanitaires, sportives et culturelles conduites en direction des jeunes Val de Marnais. Ce sont plus de 250 millions d'Euros que le Conseil général du Val de Marne consacre aux actions enfance et jeunesse. Cet effort humain et financier dédié à l'épanouissement, à la protection et à l'émancipation de ces publics est à la mesure de la place que nous accordons au bien-être des enfants et de la confiance que nous avons dans



© Val de Marne/Jean-Luc Rioult

la jeunesse. C'est pourquoi nous avons souhaité devenir Département ami des enfants.

La Convention internationale des droits de l'enfant se traduit de façon concrète dans vos actions au quotidien. Quels sont les grands chantiers du Département pour en renforcer l'application ?

Nous adaptons nos modes d'accueil aux besoins fondamentaux des tout petits, y compris pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans nos 75 crèches départementales. Pour les 60 000 collégiens, le projet de restauration scolaire visant à favoriser l'accès à un repas équilibré représente un véritable enjeu de société au plan sanitaire, social et environnemental. Contre la fracture numérique, nous dotons chaque collégien d'un ordinateur portable (ORDIVAL). Notre partenariat avec l'Éducation Nationale va nous permettre d'améliorer le dépistage et les signalements des situations de maltraitance. Nous renforçons considérablement les équipes de pré-



vention spécialisée. La Maison de l'adolescent, constituée en réseau, contribue aussi à l'accès à l'autonomie des jeunes. Pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, nous mettons en place des réponses mieux adaptées à leur accueil collectif ou en famille et nous souhaitons développer la participation des jeunes aux prises de décision concernant leur vie quotidienne. Le projet créant un lieu d'accueil et d'insertion à Orly en faveur des familles Roms me semble emblématique des droits promus par la CIDE : droit à la dignité, à l'éducation, à la santé, à la culture et aux loisirs.

+ consulter le dossier du Val de Marne sur www.villeamiedesenfants.fr

Que veut dire être « Département ami des enfants » selon vous ?
C'est affirmer et défendre sans relâche à l'échelon départemental les droits de l'enfant, veiller à réunir les conditions de leur respect et s'engager à préparer les jeunes générations à devenir les citoyens de demain. C'est aussi développer de nouveaux projets en référence à la CIDE. C'est également contribuer à l'animation du réseau Ami des enfants en lien avec les nombreuses villes val de marnaises membres du réseau, les associations et la délégation départementale de l'UNICEF France.

“ Nous avons la volonté de développer les politiques transversales en direction des enfants et des jeunes ,”

ENTRETIEN AVEC JEAN-YVES DUSSERE,
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES (05)



Pourquoi avez-vous souhaité que le Département des Hautes-Alpes devienne Département ami des enfants ?

« Vous savez, 22 % de la population des Hautes-Alpes a moins de 18 ans. Aussi, le conseil général ne pouvait placer l'enfance qu'au cœur de son action locale. Devenir département ami des enfants, c'est faire le choix de développer une dynamique d'innovation pour la promotion des droits de l'enfant, au-delà des compétences déjà étendues du département. S'engager dans cette action, c'est accompagner les enfants sur le chemin de la citoyenneté. Cela veut dire que nous avons foi en eux et à ce qu'ils peuvent nous apporter pour l'avenir. Même si les Hautes-Alpes est un petit territoire de montagne, c'est là une formidable ouverture sur les autres et sur le monde ».



La Convention internationale des droits de l'enfant se traduit de façon concrète dans vos actions au quotidien. Quels sont les grands chantiers du département pour en renforcer l'application ?

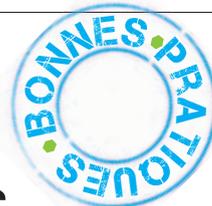
« Nous avons la volonté de développer l'implication des jeunes dans la citoyenneté avec des actions de démocratie participative et mettre en œuvre une politique transversale en direction de toutes les questions relatives à la jeunesse et à l'enfance. Dans les Hautes-Alpes, certaines d'entre elles sont particulièrement représentatives de nos actions à l'image notamment des thérapies familiales mises en œuvre dans le Gapençais et prochainement dans le Briançonnais (suivi psychologique de l'ensemble de la cellule familiale, et pas seulement individuel),

celles menées en direction du livre, avec la mise en œuvre d'animations dans les salles d'attentes des maisons des solidarités, afin d'apprendre aux jeunes parents à faire la lecture à leur enfants. Ce sont des idées simples, adaptées à nos territoires ruraux. Elles témoignent qu'un petit département peut être innovant et moderne afin d'impacter le quotidien et l'avenir des familles et de l'enfance. Nous sommes un vrai laboratoire et nous avons l'ambition de continuer à ouvrir des pistes nouvelles en dehors de nos missions traditionnelles. C'est un beau challenge comme les aiment les montagnards que nous sommes ».

Que veut dire être « Département ami des enfants » selon vous ?

« Être ami des enfants, c'est pour le Département des Hautes-Alpes une façon de s'engager dans une véritable démarche forte et innovante. C'est aussi une reconnaissance des engagements pris en faveur de l'enfance dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la santé, l'adoption, la protection ou la parentalité. C'est une façon pour le Département d'affirmer son rôle d'acteur de proximité, de mobiliser les énergies et de proposer des solutions pérennes visant à faire prendre conscience de la nécessité d'être un accompagnant solidaire dans la vie des familles et des enfants de France ».

+ consulter le dossier de candidature des Hautes-Alpes sur www.villeamiedesenfants.fr



VAL DE MARNE (94)

Un enjeu : l'égalité d'accès aux services et à la réussite



Le département du Val de Marne (94) a rejoint le réseau des Collectivités amies des enfants en 2012. Il gère une partie du quotidien de plus de 320 000 enfants et jeunes.

Le Conseil général du Val de Marne a un mot d'ordre : l'égalité d'accès. Chacune de ses actions est inscrite dans une démarche qui s'adresse à tous et vise à lutter contre toute forme de discrimination. Le projet éducatif départe-

territaires et les collèges ; à accompagner le temps de l'adolescence au collège et à promouvoir la citoyenneté des jeunes et à leur permettre de prendre leur place dans la société. Ensuite, le Département innove dans les processus d'accompa-

VAL-DE-MARNE
(94)

Département ami des enfants depuis 2012

1 300 000 habitants

322 000 enfants et jeunes



Le Département porte une attention soutenue à la résolution des problèmes sociaux.

mental s'adressant aux 60 000 collégiens affirme pour exemple que « Réussir, ils en sont tous capables ». Les enfants des familles en difficultés ont accès à la restauration scolaire grâce à des aides spécifiques, les jeunes porteurs de handicaps sont accueillis en classes ordinaires ou en unités pédagogiques intégrées, tous les collégiens entrant en 6^e sont dotés d'un ordinateur portable, les élèves non francophones sont accueillis dans les collèges... quelque soit l'obstacle, une solution est proposée. Dans sa globalité, le projet éducatif vise à renforcer les liens entre les familles, les

gnement des jeunes en élaborant des missions de prévention (mission hébergement logement, mission jeunes majeurs, mission de médiation interculturelle, d'accompagnement à la parentalité). Dans le domaine de la santé, le Département a créé des actions de prévention en direction des adolescents : le programme de santé nutritionnelle et la prise en charge du surpoids, le « Bus Santé » qui aborde les thématiques sur les conduites à risque, les addictions, le Sida, l'alcool, l'alimentation, le programme de prévention de violence entre filles et garçons.

Un point a particulièrement attiré l'attention de l'UNICEF France lors de l'examen du dossier du Val-de-Marne : le Département porte une attention soutenue à la résolution des problèmes sociaux et mène notamment des actions spécifiques en direction des populations Roms présentes sur son territoire. Il prend des dispositions pour assurer le suivi sanitaire des familles, favoriser l'intégration scolaire et construire de premières expériences d'intégration par le logement, la scolarisation et le travail.

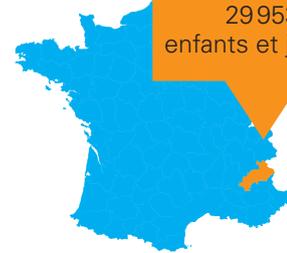


HAUTES-ALPES (05)

Département ami des enfants depuis 2012

135 836 habitants

29 953 enfants et jeunes



HAUTES-ALPES (05)

Quand le territoire est moteur d'innovation

Le département des Hautes-Alpes (05) a rejoint le réseau des Collectivités amies des enfants en 2012. La spécificité de son territoire l'amène à innover au quotidien pour les enfants.

Le Département des Hautes-Alpes souhaite donner une place toute particulière aux enfants et aux jeunes et il n'hésite pas à l'afficher haut et fort. Pour preuve, il a confié l'élaboration de son dossier de participation au réseau Département ami des enfants à un Jeune ambassadeur UNICEF*. En attendant son entrée en faculté à la rentrée 2012, Rémy a ainsi intégré la Direction des services de la jeunesse et des sports du Conseil général et a réalisé le travail de collecte et d'analyse transversale des actions du département. Son regard extérieur et la vision qu'il a pu apporter aux actions menées en direction des enfants et des jeunes ont constitué une excellente base de discussion pour permettre au Département de présenter sa candidature à l'automne. À la lecture de ce dossier, il est très vite apparu que les Hautes-Alpes ont, au quotidien, un défi de taille à affronter : sa réalité géographique. Dans un territoire montagneux complexe, assurer, ne ce serait-ce que les

services de base à la population revient à faire preuve d'originalité et d'innovation. Et quand on innove pour le quotidien, le pas est vite franchi pour aller encore au-delà. Le Département propose notamment la gratuité des transports scolaires, une restauration scolaire de qualité en rapport avec les productions locales, le développement de mallettes et valises pédagogiques pour mettre les musées à la portée des élèves les plus éloignés, le déploiement des nouvelles technologies dans les collèges avec le programme « Numériclé 05 »...

Rapprocher les familles

Côté parents, le Conseil général des Hautes-Alpes a également développé un service d'aide à l'éloignement pour permettre aux mamans et papas éloignés géographiquement de leur(s) enfant(s) d'exercer leur droit de visite et d'hébergement tout en évitant de longs trajets pour une courte période. Des studios équipés permettent ainsi d'accueillir

l'enfant en toute tranquillité, préparer des repas et bénéficier du soutien à la parentalité d'une équipe éducative située dans l'immeuble. L'analyse du dossier a également fait ressortir d'autres initiatives remarquables comme les thérapies familiales ou encore toute la démarche en faveur du livre et de l'apprentissage de la lecture. Une dynamique locale va s'instaurer avec les Villes amies des enfants du département (Gap, Veynes et Laragne) permettant notamment de s'associer pour célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre. Le Comité départemental UNICEF est désormais associé aux groupes de réflexion sur la protection de l'enfance et participe aux réunions de la Commission départementale d'accueil des jeunes enfants.

*lycéen engagé dans un programme d'engagement jeune aux côtés de l'UNICEF France

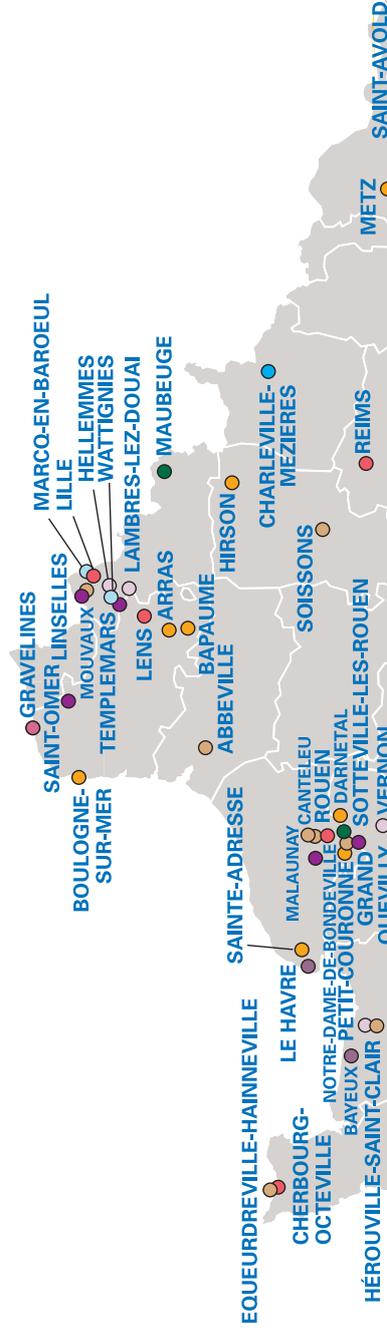
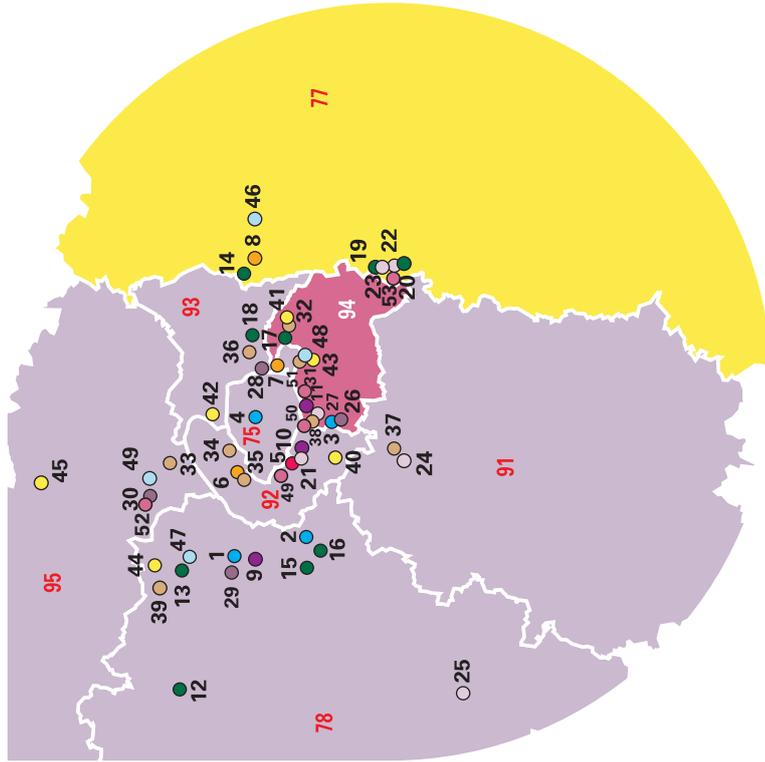
PLUS DE 230 VILLES ET 4 DÉPARTEMENTS

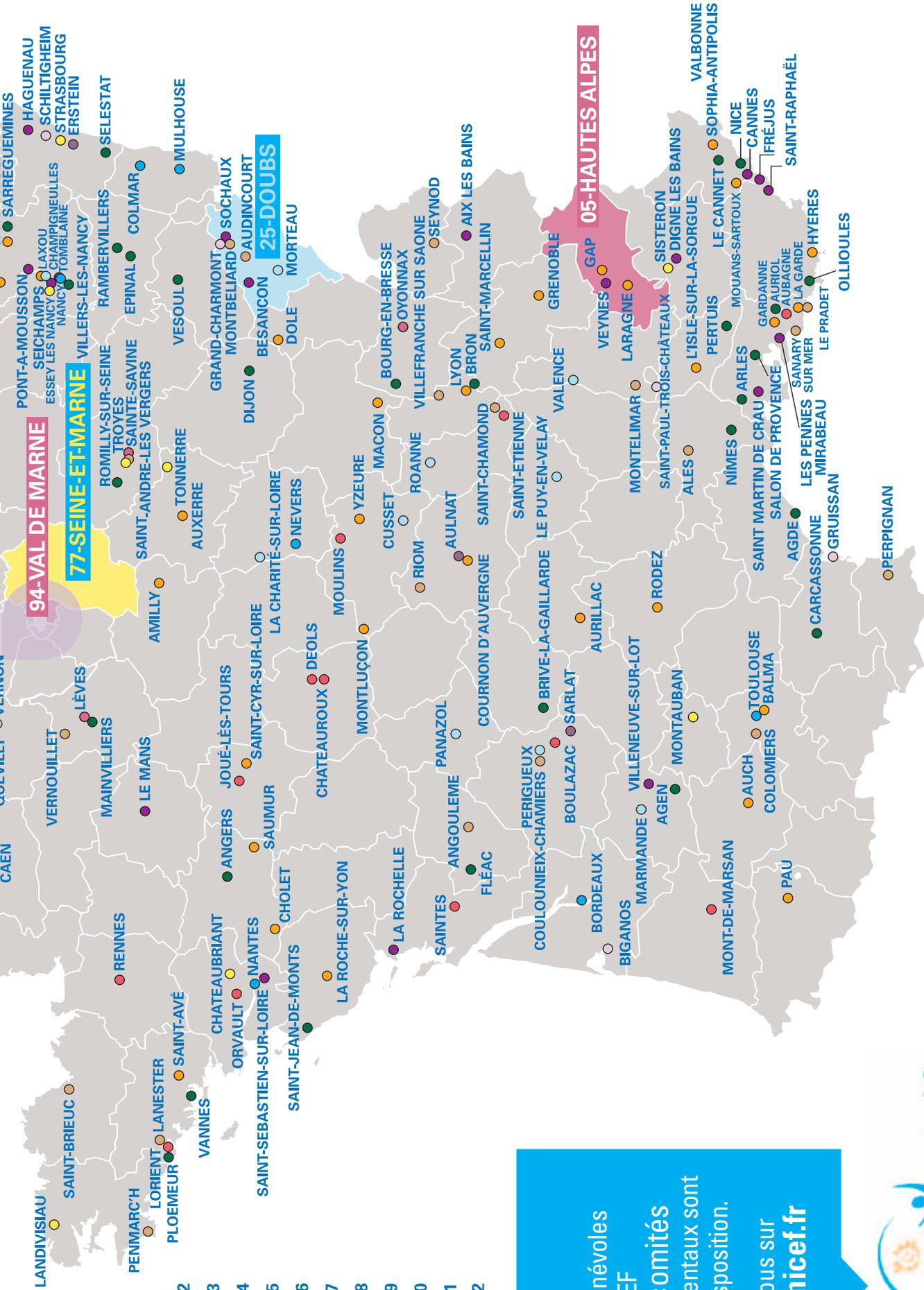
AMIS DES ENFANTS



ILE-DE-FRANCE

- 1. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- 2. VERSAILLES
- 3. L'HAY-LES-ROSES
- 4. PARIS
- 5. ISSY-LES-MOULINEAUX
- 6. COURBEVOIE
- 7. FONTENAY-SOUS-BOIS
- 8. CHAMPS-SUR-MARNE
- 9. MARLY-LE-ROI
- 10. VANVES
- 11. LE KREMLIN BICÊTRE
- 12. AUBERGENVILLE
- 13. CARRIERES-SOUS-POISSY
- 14. CHELLES
- 15. ELANCOURT
- 16. GUYANCOURT
- 17. NOGENT-SUR-MARNE
- 18. VILLEMOMBLE
- 19. COMBS-LA-VILLE
- 20. DAMMARIÉ-LES-LYS
- 21. MALAKOFF
- 22. MELUN
- 23. MOISSY-CRAMAYEL
- 24. OLLAINVILLE
- 25. RAMBOUILLET
- 26. VILLEJUIF
- 27. CHEVILLY-LARUE
- 28. VINCENNES
- 29. LE PECQ
- 30. ERMONT
- 31. ALFORTVILLE
- 32. BRY-SUR-MARNE
- 33. ENGHEN-LES-BAINS
- 34. LEVALLOIS-PERRET
- 35. PUTEAUX
- 36. ROSNY-SOUS-BOIS
- 37. BRETTIGNY-SUR-ORGE
- 38. CACHAN
- 39. VERNOUILLET
- 40. LE PLESSIS-ROBINSON
- 41. LE PLESSIS-TREVISE
- 42. STAINS
- 43. VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- 44. CONFLANS-SAINT-HONORINE
- 45. BEAUVAIS
- 46. BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 47. POISSY
- 48. VITRY-SUR-SEINE
- 49. SOISSY-SOUS-MONTMORENCY
- 49. BOULOGNE-BILLANCOURT
- 50. GENTILLY
- 51. IVRY-SUR-SEINE
- 52. SAINT-LEU-LA-FORÊT
- 53. SAVIGNY-LE-TEMPLE





- depuis 2002
- depuis 2003
- depuis 2004
- depuis 2005
- depuis 2006
- depuis 2007
- depuis 2008
- depuis 2009
- depuis 2010
- depuis 2011
- depuis 2012

Plus de **6 500** bénévoles de l'UNICEF dans **76** comités départementaux sont à votre disposition. Rendez-vous sur **www.unicef.fr**



www.villeamiedesenfants.fr





ORGANISATION TRANSVERSALE ET COLLÉGIALITÉ



© Ville de Nantes et UNICEF/CFU 2012/Mommin



© Ville de Nantes et UNICEF/CFU 2012/Mommin

Nantes
Loire-Atlantique
(44)

Ville amie
des enfants
depuis 2002
283 025 habitants
33 000 enfants



FÉDÉRER LES ACTEURS AUTOUR DES DROITS DE L'ENFANT

La Ville de Nantes a mis en place sa « Charte pour les droits de l'enfant ». Une nouvelle façon de travailler avec ses partenaires et de les fédérer autour de valeurs communes.

Ville amie des enfants depuis 2002, Nantes a toujours affiché sa volonté de promouvoir et d'appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant le plus largement possible. Une nouvelle étape a été franchie avec la Charte nantaise pour les droits de l'enfant, présentée en ouverture de la « Quinzaine des droits de l'enfant » en novembre 2012. Son principal objectif est de rendre plus lisible le réseau partenarial mis en place autour de l'organisation de la quinzaine des droits de l'enfant et de valoriser les actions portées par ses membres s'inscrivant dans la démarche « Ville amie des enfants ». La Convention internationale des droits de l'enfant constitue le socle

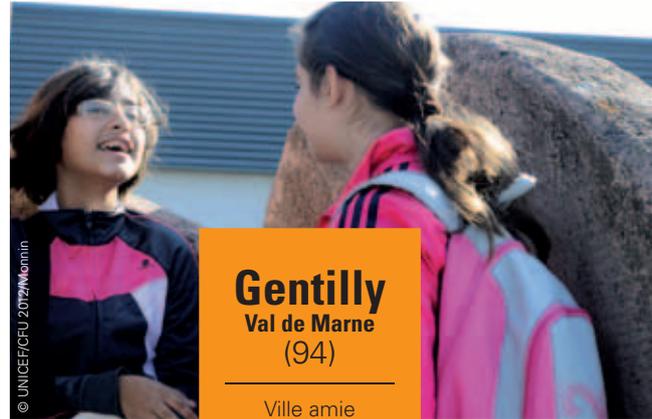
de références communes à tous les signataires de la charte. Ils sont garants de son respect et veillent à sa promotion et à sa diffusion. Les acteurs du réseau permettront aux enfants et aux jeunes de participer et, en fonction de leur maturité, d'être associés aux actions et aux décisions qui les concernent. La Ville de Nantes décline ainsi, à sa façon, le réseau Ville amie des enfants au niveau de son territoire et met en place une organisation transversale avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse qui souhaitent y participer et qui partagent la même éthique. Un comité de suivi, composé de la Ville de Nantes, du Comité UNICEF de Loire Atlantique, de l'association des Francas

et de l'Accoord (association culturelle municipale), assure le suivi de l'animation du réseau, valide les nouvelles demandes et réalise un suivi des engagements des signataires.

La charte et la fiche d'engagement sont téléchargeables sur le site www.villeamiedesenfants.fr/Tour de France/ Les Villes/Nantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Delphine Lézin, Mission Droits de l'enfant
à la Direction Enfance Jeunesse de Nantes.
02.40.41.58.23 - stagiaire-dej2@mairie-nantes.fr



Gentilly Val de Marne (94)

Ville amie
des enfants
depuis 2012
17 612 habitants
3 914 enfants



LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ORGANISÉE EN RÉSEAU

La Ville de Gentilly (94) a mis en place un Projet d'orientations et d'objectifs éducatif (POOE). Il rassemble tous les acteurs clés de l'action éducative du territoire et offre aux enfants et aux jeunes les moyens de la réussite pour tous.

Formalisé en 2003, après un large travail de recherche et d'échanges avec des chercheurs et des pédagogues, le Projet d'orientations et d'objectifs éducatifs (POOE) de la Ville de Gentilly a pour ambition de permettre « d'œuvrer tous ensemble à former des enfants et des adolescents épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de leurs évolutions ». Il vise avant tout à constituer une équipe éducative territoriale, à encourager le principe du partenariat co-éducatif et enfin, à assurer la cohérence et la qualité des temps de vie de l'enfant et du jeune.

Considérer l'enfant dans sa globalité

Le POOE repose sur sept grands principes, vecteurs de la réussite scolaire et sociale se déclinant dans tous les espaces éducatifs et structures municipales : prendre en considération l'enfant dans sa globalité, favoriser l'ouverture d'esprit, inscrire le principe

d'éducation et de formation permanente tout au long de la vie, favoriser l'épanouissement individuel et collectif, inscrire le principe de non exclusion, impulser des démarches d'entraide et de solidarité mais aussi permettre aux jeunes d'accéder à une citoyenneté participative par la responsabilisation et l'action.

Ainsi, le POOE constitue un cadre formalisé visant à assurer une cohérence éducative à l'échelle de la Ville. Ses ambitions éducatives se déclinent au quotidien sur les différents temps de vie de l'enfant et du jeune par le biais des projets pédagogiques, éducatifs, d'activités et de fonctionnement dans l'ensemble des structures municipales.

Mieux communiquer

Afin d'assurer l'égalité d'accès de tous les enfants et les jeunes aux activités municipales, la politique tarifaire sociale basée sur le quotient familial est appliquée. Certaines activités sont même gratuites comme les vacances sportives ou les clubs de quartier.

Pour la mise en œuvre de ce projet, la collectivité s'est appuyée sur les dispositifs contractuels existants (Contrat Enfance Jeunesse, Contrat local d'accompagnement à la scolarité, Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, Contrat Urbain de cohésion sociale) autour de trois axes : une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants, des jeunes et des familles, une meilleure communication auprès des populations et entre les différents intervenants et surtout une coordination transversale et globale de l'actions éducatives impliquant une concertation de tous les partenaires éducatifs (institutions, associations, services municipaux, parents, enfants et jeunes). 

POUR EN SAVOIR PLUS

Claire SIMON – Directrice du Projet éducatif
01.47.40.58.58 – c.simon@ville-gentilly.fr

MESURES FONCTIONNELLES : METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION TRANSVERSALE, DE SUIVI ET DE DÉCISION COLLÉGIALE POUR LA GESTION DE L'ENFANCE. RÉUNIR DES INFORMATIONS POUR DISPOSER D'UNE ESPACE DE RESSOURCES.



ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS POUR TOUS LES ENFANTS



© Jean-Philippe KSIKZEK/AFP

**Ivry-
sur-Seine**
Val de Marne
(94)

Ville amie
des enfants
depuis 2012
57 071 habitants
10 865 enfants

UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES

Devenue Ville amie des enfants en 2012, Ivry-sur-Seine (94) a mis en place des actions solidaires ambitieuses en direction des enfants les plus vulnérables.

Parce que la situation de nombreuses familles ivryennes se dégrade, la Ville consacre toute son énergie à mener des actions en direction des enfants les plus démunis, visant à soulager celles et ceux qui connaissent les plus grandes difficultés. Ces actions s'exercent dans tous les champs d'intervention municipale que ce soit en matière d'éducation, de loisirs, de sports, de culture, de droit aux vacances et d'accès aux soins. La Ville organise, par exemple, des animations de quartier pour les enfants âgés de 6 à 12 ans qui ne fréquentent pas les centres de loisirs et qui restent dans la rue sans surveillance. Des collations sont également servies aux enfants des écoles maternelles n'ayant pas assez petit déjeuné. Un collectif de parrainage des enfants d'Ivry, dont les parents sont en situation irrégulière ou en cours de régularisation, organise la solidarité avec les habitants d'Ivry et les familles

menacées d'expulsion. Des rencontres et des pique-niques ont lieu tous les étés pour proposer aux enfants et aux familles un moment festif d'échanges hors de chez eux. Depuis 2005, 389 enfants ont été parrainés, représentant 245 familles.

Une attention particulière portée aux enfants Roms

Parmi les actions les plus emblématiques de la municipalité : la scolarisation et la prévention santé en direction des enfants Roms. En effet, depuis 2011, la municipalité œuvre avec un collectif de citoyens et d'associations pour scolariser tous les enfants Roms. Au total, Ivry est en mesure de scolariser 15 enfants en maternelle et 27 enfants en cours élémentaire. 20 enfants poursuivent leur scolarité au collège pour la rentrée 2012-2013. Grâce à une diversité des structures médicales,



dont un centre municipal de santé, la Ville a également la possibilité d'offrir un bon suivi médical et des actions de prévention pour l'ensemble des enfants. Elle favorise notamment les soins dentaires et les vaccinations des enfants et des jeunes. Un médecin du centre municipal de santé se rend d'ailleurs régulièrement dans le camp où sont installées de nombreuses familles. Ce dispositif santé permet d'apporter des réponses rapides et adaptées selon les situations.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.villeamiedesenfants.fr
Rubrique : Ivry-sur-Seine





ENFANTS POLYHANDICAPÉS ET VALIDES PARTAGENT LA MÊME CRÈCHE

La Ville de Besançon (25) innove en ouvrant une crèche collective accueillant des enfants polyhandicapés.

Fruit d'un partenariat particulièrement constructif entre l'ADAPEI et la Ville, la crèche collective du quartier des Clairs-Soleils de Besançon permet d'accueillir six enfants polyhandicapés sévères, sur un total de 26 places. Les enfants polyhandicapés vivent ainsi au quotidien avec les enfants valides et partagent avec eux les différents moments de la journée, leur évitant l'exclusion et l'isolement dès leur plus jeune âge. Ce lieu d'accueil offre une solution innovante aux parents d'enfants porteurs de handicaps bénéficiant ainsi d'un accueil en crèche classique avec des espaces découvertes, de jeux, de plaisir, le respect et la socialisation pour les enfants ; des temps de rencontre, d'accompagnement et un soutien parental pour les familles. Une

équipe pluridisciplinaire, formée pour tous les accueils, est là pour assurer la prise en charge des enfants dans les meilleures conditions.

Des locaux conçus en concertation

Autre particularité du projet : sa conception architecturale, pensée très en amont et en partenariat avec l'Institut Médico-Educatif (IME) « L'Espoir », l'Association des amis et des parents de personnes handicapées mentales de Besançon et les professionnels de la petite enfance. Résultat : 523 m² de crèche qui tiennent compte des particularités des enfants en situation de handicap avec des espaces et du mobilier spécia-

lement conçus pour leur prise en charge thérapeutique. Le financement et le fonctionnement de l'établissement ont été pris en charge par l'ANRU, la CAF du Doubs, le Conseil général du Doubs et la Ville de Besançon. 

Besançon
Doubs
(25)

Ville amie des enfants depuis 2005
122 308 habitants
14 372 enfants



POUR EN SAVOIR PLUS


Stéphane CROVELLA,
Direction petite enfance de la ville de Besançon
03.81.41.21.81

MESURES D'INNOVATION POUR LES DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE : ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS POUR TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES : ÉCOLES, SANTÉ, RESTAURATIONS COLLECTIVES, AIRES DE JEUX, LOISIRS, CULTURE, SPORTS.



ENVIRONNEMENT ATTENTIF AUX BESOINS ET PROBLÈMES DES ENFANTS



Mouans-Sartoux
Alpes Maritimes
(06)

Ville amie
des enfants
depuis 2004
10 443 habitants
2 291 enfants



PARENTALITÉ : UN NOUVEAU PROGRAMME TESTÉ ET VALIDÉ

Mouans-Sartoux (06) a été choisie par l'INPES comme ville pilote pour l'implantation d'un nouveau programme de soutien aux familles et à la parentalité en France.

La particularité du programme pilote de soutien aux familles proposé à la Ville de Mouans-Sartoux est d'impliquer à la fois parents et enfants au sein d'ateliers ludiques et pratiques. Il a pour objectif d'aider préventivement les parents à exercer leur rôle d'éducateur, à mettre en place un « climat familial » positif et à améliorer le comportement des enfants. Il repose essentiellement sur le dialogue, la responsabilité, la coopération plutôt que l'autorité et l'obéissance. Les parents acceptant l'aventure peuvent avoir déjà des inquiétudes ou des difficultés avec leurs enfants ou être tout simplement soucieux d'agir préventivement. Les ateliers sont gratuits et s'adressent aux familles ayant des enfants de 6 à 11 ans. Ils se déroulent dans la bonne humeur et la bienveillance absolue autour d'un goûter et sont animés par deux professionnels spécifiquement formés à l'application du programme.

Au cours de ces ateliers, répartis en 14 séances de 2 heures chacune, les parents apprennent à exercer leur autorité en restant juste, à faire face aux colères et aux frustrations de leurs enfants, à communiquer dans le calme et à retrouver la confiance en soi. De leur côté, les enfants apprennent à mieux communiquer, à gérer les conflits avec leurs camarades, à comprendre leurs émotions et leur colère.

Une méthode éprouvée et efficace

Autant de clés qui les aideront à réduire leur agressivité, leur dépression ou leur timidité et faire face aux petits défis de la vie. « L'objectif est de soutenir chacun dans le développement de ses habilités. Ce n'est pas une thérapie » souligne le docteur Corinne Roehrig, coordinatrice du projet au Comité départemental d'Éducation pour la Santé des Alpes

Maritimes. Reconnu et mis en œuvre dans plus de 17 pays (Canada, Suède, Italie, Espagne,...), ce dispositif a été testé à Mouans-Sartoux en mars 2012 pour identifier les conditions optimales de son implantation en France. Et ça marche ! Il a été plébiscité par les parents et les enfants. « Grâce au programme que j'ai suivi avec mon fils, il n'y a plus de conflit » confie une maman. Une réussite à en croire les jeunes participants qui ont préféré venir aux séances plutôt qu'aller au foot !

POUR EN SAVOIR PLUS
Service Enfance - Mairie de Mouans-Sartoux - 04.92.92.43.90





© UNICEF/CRU2012/Monim



© UNICEF/CRU2012/Monim

Boulogne-Billancourt Hauts-de-Seine (92)

Ville amie
des enfants
depuis 2012
113 326 habitants
22 846 enfants



UN ESPACE SANTÉ ANONYME ET GRATUIT POUR LES JEUNES

La Ville de Boulogne-Billancourt (92) dispose d'un lieu d'accueil et de conseil spécifiquement dédié aux 12-25 ans où des professionnels de santé sont à leur écoute.

Totalement libre, anonyme et gratuit, l'Espace Santé Jeunes de Boulogne s'adresse avant tout aux adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 25 ans. Ils peuvent y trouver de la documentation et bénéficier, sans rendez-vous, d'informations et de conseils confidentiels par des professionnels de santé, tous les jours aux heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00). Ces mêmes professionnels peuvent les recevoir individuellement pour un soutien ou des conseils personnalisés sur

des questions touchant leur quotidien : bien-être et hygiène de vie, accès aux droits, équilibre alimentaire, conduites à risques, contraception, vie amoureuse, consommations de drogues... Une belle opportunité pour trouver toutes les réponses aux questions de santé que se posent les jeunes sans forcément savoir à qui s'adresser. En plus de cet accueil, l'équipe anime et coordonne également des actions d'éducation pour la santé avec des groupes de jeunes, scolarisés ou non. Pour toucher le public le plus

large possible, ces ateliers ont lieu au sein de l'Espace Jeunes Santé, mais aussi dans les lieux de vie ou d'études des 12-25 ans. 

POUR EN SAVOIR PLUS

Espace Santé Jeunes – tél : 01.5518.66.50
www.boulognebillancourt.com
Enfance et jeunesse

MESURES D'INNOVATION POUR LES DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE : OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PLUS ATTENTIF AUX BESOINS ET PROBLÈMES DES ENFANTS (ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS, SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS).



IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS LA VIE DE LA CITÉ



Strasbourg
Bas-Rhin
(67)

Ville amie
des enfants
depuis 2010
272 975 habitants
49 959 enfants

LES JEUNES, PARTENAIRES DE LA VILLE

Depuis juillet 2012, Strasbourg (67) donne une véritable place aux jeunes aux côtés des élus et des services municipaux dans la mise en place des politiques publiques de la Ville.

Tout a commencé il y a deux ans, quand Strasbourg a entrepris un état des lieux des politiques publiques en direction des 11-25 ans en y associant les jeunes eux-mêmes. Une journée de travail sur le thème « Les jeunes sont-ils des habitants à part entière ? » a été menée. Il en est ressorti qu'il fallait passer d'une logique du « faire pour », à « faire avec et par ».

Après ces travaux menés en interne, les jeunes et les services municipaux se sont rencontrés afin de réaliser un bilan, définir des propositions destinées à placer les jeunes au cœur de la politique de la Ville et élaborer une délibération, rédigée par les jeunes.

Le 9 juillet 2012, deux jeunes conseillères ont présenté la délibération au Conseil municipal de Strasbourg qui l'a adoptée à l'unanimité. Elle pose les fondements d'une politique publique construite avec et pour les jeunes habitants, autour de cinq axes garantissant l'effectivité de la participation des jeunes à la vie publique.

Suite à cette adoption, un comité de pilotage a été mis en place à l'automne 2012 constitué de six élus (parmi lesquels l'opposition est représentée) et treize jeunes engagés dans le Conseil de jeunes de la Ville. Il est appelé à se réunir quatre à cinq fois par an pour hiérarchiser les priorités d'intervention et de soutien de la Ville dans le domaine de la jeunesse, le comité doit rendre l'action de la ville et de ses partenaires lisible, cohérente et adaptée aux jeunes (décloisonner les actions et créer des liens entre les acteurs de la jeunesse sur le territoire de la ville) et veiller à l'inscription effective des jeunes dans les groupes de travail, réunions et actions qui les concernent.

Associés aux groupes projets de territoire

Depuis janvier 2013, les jeunes sont associés et invités à participer aux groupes de pilotage des projets de territoire. Ils sont associés sur la base du volontariat des

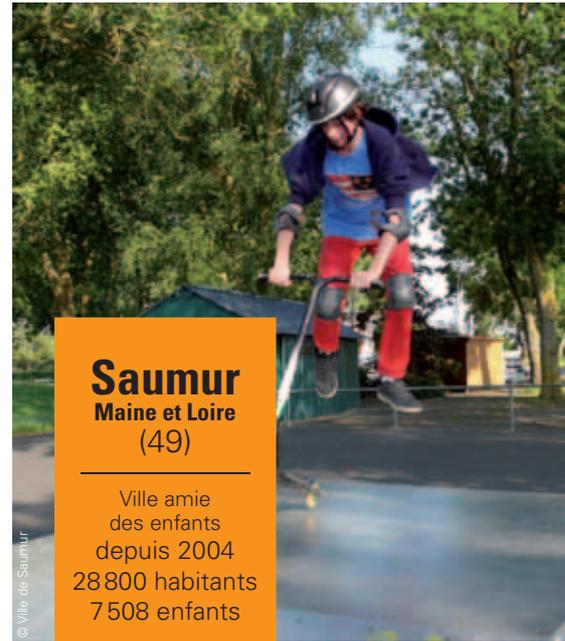


services qui mettent tout en œuvre pour accueillir les jeunes comme partenaires et acteurs associés de la collectivité. Aujourd'hui, une dizaine de groupes thématiques accueillent des jeunes sur des projets tels que les transports en commun en soirée et de nuit, la Charte de la vie nocturne, la création d'un espace de médiation numérique à la Médiathèque de la Ville ou le projet de développement du vélo pour les jeunes en situation de handicap.

POUR EN SAVOIR PLUS

Laurence MAULER, Mission Jeunesse
de la Ville de Strasbourg - 03.88.60.96.73
Laurence.mauler@strasbourg.eu





Saumur Maine et Loire (49)

Ville amie
des enfants
depuis 2004
28 800 habitants
7 508 enfants



LES JEUNES MÈNENT L'ENQUÊTE

Les jeunes du Conseil municipal de Saumur ont élaboré leur propre enquête pour connaître les habitudes et les modes de loisirs des 13-25 ans.

Ils s'appellent Hugo, Louis, Barthélémy, Flavien, Léa Camille et Jordan et font partie du groupe-projet « Loisirs éducatifs et Sports » du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Agés de 14 à 16 ans, ils ont imaginé leur propre questionnaire, en lien avec le service Jeunesse de la Ville. L'objectif de cette action était d'impliquer les jeunes conseillers dans une démarche consultative, faire l'inventaire des habitudes et des modes de loisirs des jeunes à Saumur et, enfin, créer un espace d'échanges entre les jeunes conseillers du CMJ et leurs pairs.

Quatre mois d'enquête

De février à juin 2012, ils ont réalisé eux-mêmes l'enquête auprès des jeunes saumurois dans les structures sportives et jeunesse de la Ville, dans la rue, au sein de leur collège et leur propre réseau. Une version numérique de l'enquête était également en ligne sur le site de la Ville

et les réseaux sociaux. Il fallait répondre à six questions « *Quels sont vos loisirs lorsque vous avez du temps libre ? Pratiquez-vous une activité sur Saumur et, si oui, laquelle ? Quelles sont les activités de jeunesse qui vous sembleraient importantes à développer à Saumur ?* ».

Une soirée pour partager

Mais leur rôle ne s'est pas arrêté là ! Ils ont continué la démarche en analysant les réponses et en les communiquant au cours d'une soirée festive, organisée pour faire connaître l'ensemble des actions du CMJ, le 31 août dernier. Au programme : la présentation des résultats, une scène ouverte « jeunes talents » et un concert, des démonstrations sur l'espace de glisse du Skate Park. L'enquête a fait apparaître que les jeunes saumurois pratiquaient plutôt des activités sportives et souhaitaient l'ouverture d'une salle de jeux. Grâce au

succès de l'initiative et pour leur dernière année de mandat (fin 2013), les jeunes du CMJ ont décidé de poursuivre leur mobilisation autour de l'expression des jeunes en organisant à nouveau une soirée "jeunes talents" le 25 mai 2013. 

POUR EN SAVOIR PLUS

Michaëlla RAHARD, Service Démocratie
de proximité de la Ville de Saumur -
02.41.83.30.68 - mi.rahard@ville-saumur.fr



MESURES D'INNOVATION POUR LES DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE : IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS LA VIE DE LA CITÉ. ASSOCIATION ACTIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES AUX PRISES DE DÉCISION, DÉVELOPPEMENT PAR LES ENFANTS ET LES JEUNES D'INITIATIVES SOLIDAIRES.



DÉVELOPPER UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Saintes
Charente Maritime
(17)

Ville amie
des enfants
depuis 2003
27 000 habitants
4 000 enfants

© Ville de Saintes

FORMÉS POUR CONSTRUIRE LEUR AVENIR AU MALI

La Ville de Saintes (17) s'est engagée à former en alternance deux jeunes Maliens dans ses ateliers municipaux. Retour prévu à Tombouctou dans deux ans, avec un métier dans les mains et... un avenir en tête.

Après avoir accueilli deux étudiants haïtiens, en septembre 2010, pour deux années de formation en gestion et maîtrise de l'eau, la Ville de Saintes vient à nouveau en aide à deux jeunes venant de Tombouctou, ville malienne avec laquelle Saintes est jumelée depuis 1978. L'idée est d'aider ces jeunes dans le cadre du programme enfance-jeunesse de la ville. En 2010, le maire de Tombouctou, Hallé Ousmane, a été reçu à Saintes lors des festivités du 14 juillet. De cette rencontre est ressorti le projet de recruter deux jeunes apprentis inscrits au Centre de Formation des Apprentis Bâtiment. Une convention de partenariat engageant les deux villes a alors été signée en juin 2011. Aliou Traoré,

21 ans, et Seydou Ibrahim, 20 ans, ont été sélectionnés par leur Conseil communal local pour bénéficier de ces deux ans d'apprentissage. « Si l'expérience est concluante, notre municipalité pourrait par la suite envoyer en stage l'un de ses techniciens à Tombouctou. Toujours dans l'idée de continuer à partager l'aventure » explique Linette Billié, conseillère municipale déléguée à la coopération décentralisée. Arrivés en septembre 2011, ils ont été accueillis au centre de formation avec tous les partenaires de l'opération : la ville, le CFA bâtiment, la Région Poitou-Charentes et l'association Le Logis. Une semaine au centre de formation des apprentis, trois semaines aux services techniques de

la ville de Saintes, Seydou s'est lancé dans un CAP « préparation et réalisation d'ouvrages électriques », tandis qu'Aliou s'est orienté vers un diplôme de « peintre-applicateur de revêtements ». Le but est qu'ils puissent ensuite mettre en pratique dans leur pays les enseignements saintais sur l'entretien du patrimoine local, l'amélioration de la qualité du bâti, la menuiserie, l'électricité.



POUR EN SAVOIR PLUS

Karine Groleau, directrice du service Développement Social et Solidaire de la ville de Saintes - 05-46-98-24-55
k.groleau@ville-saintes.fr





Gruissan
Aude
(11)

Ville amie
des enfants
depuis 2007
4 543 habitants
850 enfants



DES JEUNES ENGAGÉS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les Conseils municipaux des enfants et des jeunes de la Ville de Gruissan ont décidé de s'impliquer de façon solidaire en faveur d'enfants guinéens.

Tout a commencé par une rencontre entre Frédéric Blaissa, président de l'association gruisanaise, « Une rentrée pour tous », et les enfants de l'école élémentaire de Gruissan. Il s'étaient alors associés pour envoyer des fournitures scolaires à des enfants de l'île de Room, située près de Conakry en Guinée. Forts de cette première opération, un partenariat s'est noué entre l'association et les élus des conseils municipaux d'enfants et de jeunes. Ils ont décidé d'organiser une « Boum de Noël » pour financer la prochaine expédition de l'association. Devant le succès et l'intérêt suscité par l'évènement, Frédéric Blaissa a, à nouveau, rencontré les élus juniors, leur a exposé les trois futurs projets de l'association et l'urgence de leur réalisation pour les habitants de l'île. Il souhaitait en effet trouver un médecin pour le dispensaire de l'île remis en état

et équipé par l'association, mais aussi financer la construction d'une pirogue et l'achat d'un moteur pour transporter les malades à l'hôpital de Conakry. Grâce à son association, il avait également l'ambition de sensibiliser la population au tri des déchets constituant un véritable fléau car à la source d'une pollution importante. Touchés, les enfants et les jeunes ont décidé d'en débattre lors de leur assemblée plénière. Ils se sont accordés pour mener des actions pour les deux derniers projets.

Des dessins pour agir

Face au problème de la pollution et des déchets, abandonnés par la population de l'île, un concours de dessins a été lancé auprès des jeunes pour sensibiliser les insulaires aux gestes à faire et à ne pas faire pour préserver leur île. Un jury, composé des élus juniors, s'est réuni en

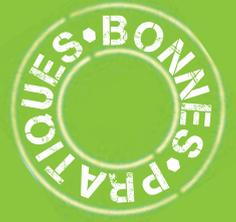
mars 2012 pour sélectionner les dessins qui ont été envoyés aux habitants de l'île de Room. Pour financer la fabrication de la pirogue, les élus juniors ont proposé une grande fête sur le skate-park avec un plateau musical et de nombreuses animations. L'animation s'est déroulée en mai en présence des bénévoles de l'UNICEF France. Tous les dons collectés lors de cette manifestation ont été reversés à l'association « Une rentrée pour tous ».

POUR EN SAVOIR PLUS

André BEDOS, conseiller municipal
en charge du CMJ - abedos@ville-gruissan.fr

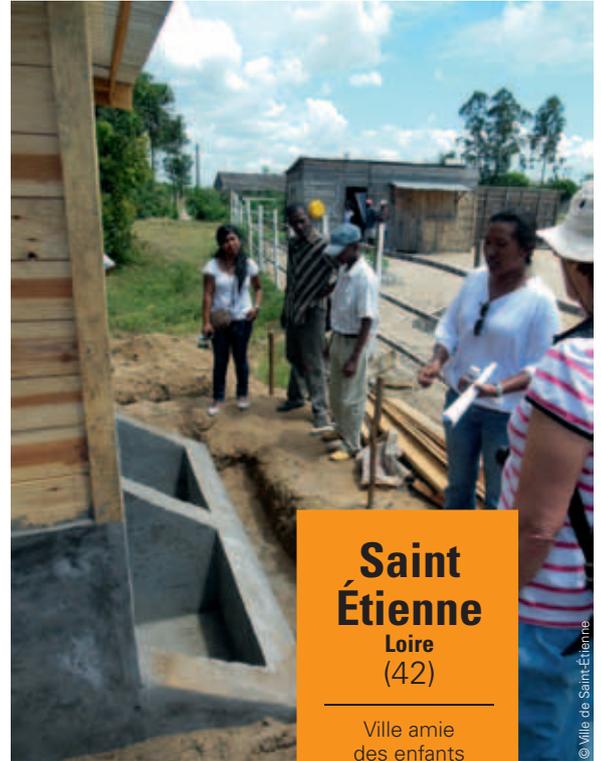


MESURES D'INNOVATION POUR LES DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE : IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE. ASSOCIATION ACTIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES AUX OPÉRATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE MENÉES PAR LA VILLE.



DÉVELOPPER UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, ASSOCIATION ACTIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES AUX OPÉRATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE MENÉE PAR LA VILLE, COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.



Saint Étienne
Loire
(42)

Ville amie
des enfants
depuis 2003
182 522 habitants
37 297 enfants

LA COOPÉRATION EST RENFORCÉE AVEC TAMATAVE (MADAGASCAR)

Voici 45 ans que les Villes de Saint-Étienne et de Tamatave sont jumelées et liées par de nombreuses collaborations dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité civile. La coopération entre les deux villes a pris un nouveau tournant en 2012 avec un programme portant sur l'eau et l'assainissement. Madagascar demeure, en effet, l'un des pays les plus pauvres au monde : sur une population de plus de 20 millions d'habitants, 41% seulement de la population ont accès à l'eau potable et 11% aux installations sanitaires. Les maladies diarrhéiques demeurent l'un des facteurs de mortalité majeurs. Pour mener à bien ce projet qui prévoit, sur trois ans, le développement d'un cycle complet d'assainissement

de proximité (installations de toilettes sèches, récupération des matières, leur compostage et leur utilisation en fertilisation pour les espaces verts et le reboisement), Saint-Étienne s'appuie sur l'ONG Saint-Gabriel, acteur local qui a une grande expérience dans le domaine de l'assainissement et travaille en partenariat avec l'UNICEF. Cinq blocs sanitaires ont d'ores et déjà été construits et installés chez des particuliers, dans une école, dans les locaux d'une association de défense de l'environnement et au sein d'une usine. La coopération porte bien son nom et ne manque pas d'originalité. En effet, la technologie déployée à Tamatave sera exportée jusqu'à Saint-Étienne sur des parcelles de jardins familiaux non



raccordés au réseau. Un bloc sanitaire-test devrait voir le jour à Saint-Étienne au cours du premier semestre 2013.

POUR EN SAVOIR PLUS

Damien CHAPUIS, Directeur des relations internationales à la Ville de Saint-Étienne –
tél : 04.77.48.63.31
damien.chapuis@saint-etienne.fr

MESURES D'INFORMATION SUR L'ENFANCE ET VILLE AMIE DES ENFANTS

DIFFUSER RÉGULIÈREMENT DE L'INFORMATION À L'ATTENTION DES ÉLUS ET DES SERVICES, COMMUNIQUER ACTIVEMENT AUPRÈS DE LA POPULATION, MUTUALISER RÉGULIÈREMENT LES BONNES PRATIQUES SUR LES SUPPORTS UNICEF.



PANAZOL



La lettre ville amie des enfants - N°1 - Juin 2012



UNE LETTRE D'INFORMATION VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Panazol (87) a souhaité affirmer son partenariat avec l'UNICEF France en publiant une « Lettre Ville amie des enfants ».

À peine intégrée au réseau des collectivités partenaires de l'UNICEF France en 2011, Panazol éditait sa première Lettre d'information Ville amie des enfants. Publiée à 5 200 exemplaires par le service communication de la Ville, elle a deux finalités clairement affichées par le maire : « créer du lien entre les acteurs éducatifs et associatifs, les familles et, au-delà, tous les habitants de Panazol mais également porter un regard plus complet à la fois sur les actions engagées par la ville et sur le quotidien de ceux qui portent l'ambition d'une politique innovante de l'enfance et de la jeunesse ».

Valoriser son titre et ses actions avec les enfants

Ce nouvel outil de communication est une fenêtre ouverte sur les actualités et les projets portés par la municipalité dans le cadre du programme Ville amie des enfants. Il donne l'opportunité de présenter le réseau à tous les habitants et de valoriser les actions menées par

les différents acteurs locaux de l'enfance en direction des enfants et avec leur participation. Un zoom sur les projets mis en place par les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants est présenté en pleine page.

En partenariat avec le Comité UNICEF de Haute-Vienne

On y trouve notamment leur action de sensibilisation sur la problématique de l'eau dans le monde et les premiers échanges de bonnes pratiques avec le Conseil municipal junior de la ville de Diofor (Sénégal), avec laquelle Panazol vient de signer une convention de coopération décentralisée. La parole est également donnée à l'UNICEF avec un éditorial de Jean-Marie Chouzenoux, président du Comité UNICEF de Haute-Vienne. L'occasion de rappeler les missions de l'UNICEF à l'international, le rôle de l'UNICEF en France et d'afficher le partenariat actif entre la Ville et le Comité. Une rubrique



agenda vient compléter les actualités en annonçant les prochains temps forts, notamment la semaine des droits de l'enfant organisée par la Ville en novembre 2012. La municipalité prévoit un numéro tous les six mois, en fonction de l'actualité. Le premier numéro est téléchargeable sur le site www.villeamiedesenfants.fr/ Rubrique: Panazol.

NB: Saint-Brieuc a également édité une lettre Ville amie des enfants www.villeamiedesenfants.fr/ Rubrique: Saint-Brieuc

POUR EN SAVOIR PLUS
Cécile DENIS - Chargée de communication
05.55.06.47.68
communication@mairie-panazol.fr





MESURES DE PARTENARIAT LOCAL AVEC UNICEF

RELAYER LES OPÉRATIONS PROPOSÉES PAR L'UNICEF, ASSOCIER LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'UNICEF, APPORTER SON SOUTIEN À L'ACTION DE L'UNICEF.



UNE GRANDE VAGUE DE SOLIDARITÉ POUR LA NUIT DE L'EAU 2012

60 Villes amies des enfants, 80 comités de l'UNICEF France et 227 clubs de la Fédération Française de Natation se sont unis le 31 mars 2012 pour fêter la 5^e Nuit de l'Eau. Parrainée par le champion olympique Alain Bernard, cette 5^e édition a rassemblé plus de 17 000 personnes autour d'un fantastique élan de solidarité pour les

enfants du Togo et a permis de collecter 200 000 €. Aujourd'hui, grâce à la Nuit de l'Eau, 18 écoles au Togo, accueillant 6 300 élèves, bénéficient d'un accès à l'eau potable et à des lavabos et latrines séparées. Leurs enseignants sont également formés aux bonnes pratiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Pour rappel, la première Nuit de l'Eau

avait permis de collecter plus de 40 000 €. Un grand merci pour cette mobilisation et rendez-vous pour la 6^e édition le 1^{er} juin 2013!

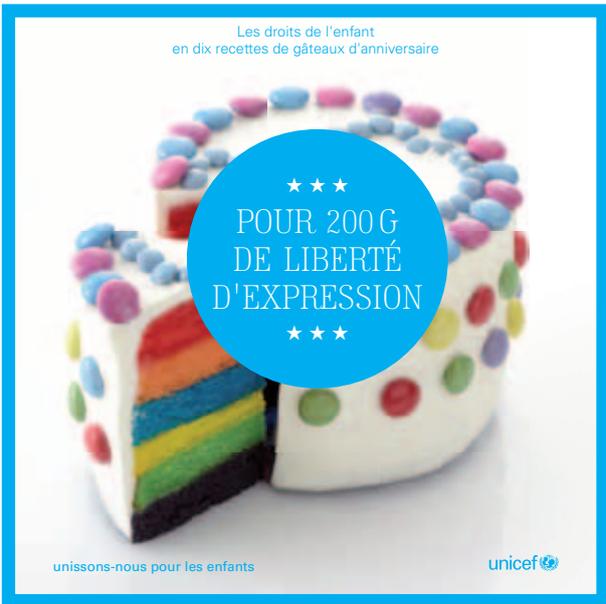
www.lanuitdeleau.com et auprès du Comité UNICEF de votre département.



LA MOBILISATION DES VILLES POUR LE SAHEL

Dès décembre 2011, l'UNICEF alertait sur le fait que plus d'un million d'enfants souffriraient de malnutrition aigue sévère dans le Sahel et auraient besoin d'une prise en charge spécifique. Durant l'année 2012, plusieurs appels à la générosité du public et au réseau Ville amie des enfants ont été lancés. Nombreux sont les Comités départementaux de l'UNICEF France, en collaboration avec les Villes, qui ont mis en place des campagnes d'affichages et de communication auprès du grand public pour relayer l'appel aux dons ; organiser des

événements pour sensibiliser la population sur le problème de la malnutrition des enfants dans la région sahélienne et collecter des dons. Grâce à la mobilisation de tous, plus de 1,8 million d'euros ont été collectés en 2012 contribuant à la prise en charge de 850 000 enfants victimes de cette situation par l'UNICEF et tous ses partenaires de terrain.



En 2012, plus de 1 000 enfants et jeunes ont célébré les 10 ans de l'initiative Ville amie des enfants en créant leurs propres recettes gorgées de droits de l'enfant lors du concours « Pour 200g de liberté d'expression »



L'AMF et l'UNICEF

partenaires historiques
de l'initiative Ville amie des enfants
depuis 2002



Le réseau des Villes amies des enfants regroupe
aujourd'hui 231 collectivités qui font plus et mieux
pour l'enfance et la jeunesse

L'ADF et l'UNICEF France

partenaires de l'initiative
Département ami des enfants
depuis 2008



« L'UNICEF France et l'Assemblée
des Départements de France marquent
leur volonté réciproque d'établir des liens
de coopération sur les questions afférentes
à la situation de l'enfance et de la famille,
en France et dans le monde. (...)
Ils s'engagent ainsi à collaborer aux fins
de (...) promouvoir les droits de l'enfant, (...)
et de favoriser le développement de l'initiative
"Département ami des enfant" »

Extraits de la convention de partenariat liant l'ADF et l'UNICEF France renouvelée
le 14 juin 2012 et signée par Michèle Barzach, présidente de l'UNICEF France
et Claudy Lebreton, président de l'ADF

